

Service agriculture et développement rural  
Unité Suivi des Exploitations et Crises

Grenoble, le 28 janvier 2025

**La préfète**  
à  
Mesdames, Messieurs les Maires  
des communes sinistrées  
par les orages (grêle, pluie, vent) de juin à août 2024

Objet : Orages (grêle, pluie, vent) de juin à août 2024  
Procédure d'indemnisation

PJ : - arrêté ministériel  
- modèle de procès-verbal d'affichage.

Madame, Monsieur le Maire,

Veuillez trouver en pièce jointe, une copie de l'arrêté ministériel de reconnaissance initiale pour les **pertes de récoltes dues aux orages (grêle, pluie, vent) du 25 juin, 12 juillet et 13 août 2024 sur 489 communes du département de l'Isère.**

Cet arrêté est à afficher dans votre commune pendant un délai de 30 jours dès réception de celui-ci. Le procès-verbal d'affichage joint à ce courrier est à renvoyer par mail à la DDT, de préférence après le 28 février 2025.

Les demandes d'indemnisation se font par le biais de la téléprocédure AléaNat ou par courrier du 3 au 28 février 2025. Les agriculteurs devront se rendre sur le site : <http://www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr>

Le Service Agriculture et Développement Rural de la Direction Départementale des Territoires de l'Isère est à l'écoute des agriculteurs pour répondre à leurs questions ou les aider dans leur demande d'indemnisation. Contact : Sandrine CHABERT : 04 56 59 45 28.

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

La cheffe de service  
agriculture et développement rural

  
Ségolène NAVILLE



**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE  
DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE  
ET DE LA FORÊT

2024.12.11-R-ISN

**ARRÊTE** du **20 DEC. 2024**

portant reconnaissance au titre de l'indemnisation fondée sur la solidarité nationale gérée par l'Etat des pertes, natures de récolte et zones géographiques présentées à l'avis de la Commission chargée de l'orientation et du développement des assurances garantissant les dommages causés aux récoltes au cours de sa séance du 11 décembre 2024

**LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT**

**VU** les articles L. 361-1 à L. 361-11 du code rural et de la pêche maritime organisant la gestion des risques en agriculture ;

**VU** les articles D. 361-44-5 à D. 361-44-9 du code rural et de la pêche maritime, et notamment son article D. 361-44-6 ;

**VU** l'avis émis par la Commission chargée de l'orientation et du développement des assurances garantissant les dommages causés aux récoltes au cours de sa séance du 11 décembre 2024 ;

**ARRÊTE**

**Article 1er :**

En application de l'article D. 361-44-6, sont reconnus comme susceptibles d'avoir occasionné des pertes de récolte ou de culture ouvrant droit au versement par l'Etat de l'indemnisation fondée sur la solidarité nationale mentionnée à l'article L. 361-4-2 les aléas climatiques, les natures de récolte et les communes définis en annexe I du présent arrêté.

La part des pertes occasionnées le cas échéant par d'autres causes que celles ouvrant droit à l'indemnisation sur le fondement de la solidarité nationale est fixée dans cette même annexe.

**Article 2 :**

Le Directeur général de la performance économique et environnementale des entreprises est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du Ministère de l'agriculture de la souveraineté alimentaire et de la forêt.

Fait le **20 DEC. 2024**

Pour le ministre et par délégation  
Sous-direction Compétitivité  
Le Sous-directeur Compétitivité

Sébastien BOUVATIER

Département	Aléa climatique Défavorable reconnu au titre de l'article D. 361-44-6	Nature de récolte concernée	Communes reconnues	Part des pertes occasionnées par des aléas non éligibles à l'ISN
38 – Isère (RI)	Orage pluie – grêle – vent des 25 juin, 12 juillet et 13 août 2024	-Grandes cultures : Blé tendre, colza, maïs, soja -Arboriculture : Noix	<p><b>489 communes :</b> Le Moutaret, Les Abrets, Les Adrets, Agnin, L'Albenc, Allemond, Allevard, Ambel, Anjou, Annoisin-Chatelans, Anthon, Aoste, Apprieu, Artas, Assieu, Auberives-en-Royans, Auberives-sur-Vareze, Auris, Autrans Méandre en Vercors, Les Avenières Veyrins-Thuellin, Avignonet, La Balme-les-Grottes, La Batie-Montgascon, Beaucroissant, Beaufin, Beaufort, Beaulieu, Beaurepaire, Beauvoir-de-Marc, Beauvoir-en-Royans, Bellegarde-Poussieu, Belmont, Bernin, Bessins, Bevenais, Biliou, Biol, Biviers, Bizonnas, Blandin, Bonnefamille, Bossieu, Le Bouchage, Bouge-Chambalud, Le Bourg-d'Oisans, Bourgoin-Jallieu, Bouvesse-Quirieu, Brangues, Bressieux, Bresson, Brezins, Brié-et-Angonnes, Brion, La Buisse, Burcin, Cessieu, Chabons, Chalons, Chamagnieu, Champagnier, Champier, Le Champ-Près-Froges, Chanas, Chanteperrier, Chantesse, Chapareillan, La Chapelle-de-la-Tour, La Chapelle-de-Surieu, La Chapelle-du-Bard, Charancieu, Charantonnay, Charavines, Charette, Charnècles, Charvieu-Chavagneux, Chasselay, Chasse-sur-Rhône, Chassignieu, Château-Bernard, Chateaufillain, Chatelus, Chatenay, Chatonnay, Chatte, Chavanoz, Chelieu, Chevrières, Le Cheylas, Cheyssieu, Chezeneuve, Chichilianne, Chimilin, Chirens, Chonas-l'Amballan, Choranche, Chozeau, Chuzelles, Claix, Cielles, Clonas-sur-Varèze, Saint-Martin-de-la-Cluze, Cognet, Cognin-les-Gorges, Colombe, La Combe-de-Lancey, Corbelin, Corenc, Cornillon-en-Trièves, Corps, Corrençon-en-Vercors, La Cote-Saint-André, Les Côtes-d'Arej, Les Cotes-de-Corps, Coublevie, Cour-et-buis, Courtenay, Crachier, Gras, Crémieu, Creys-Mépieu, Crolles, Culin, Diemoz, Dizimieu, Doissin, Dolomieu, Domarin, Domene, Echirolles, Eclose-Badinières, Engins, Entraigues, Entre-deux-Guiers, Les Eparres, Estrablin, Eybens, Eydoche, Eyzin-Pinet, Faramans, Faverges-de-la-Tour, Le Haut-Breda, Flachères, Fontaine, Fontanil-Cornillon, La Forteresse, Four, La Frette, Froges, Frontonas, La Garde, Gières, Gillonnay, Goncelin, Le Grand-Lemps, Granieu, Grenay, Grenoble, Gresse-en-Vercors, Herbeys, Heyrieux, Hières-sur-Ambly, Hurlières, L'Isle-d'Abeau, Izeaux, Izeron, Janneyrias, Jarcieu, Jardin, Jarrie, Lalley, Laval, Lans-en-Vercors, Laval, Lavars, Lentiol, Leyrieu, Lieudieu, Livet-et-Gavet, Longchenal, Lumbin, Luzinay, Maileval, Marcieu, Marciolles, Marcollin, Marnans,</p>	20 % en cas de non récolte

Massieu, Maubec, Mayres-savel, Mens, Merlas, Meylan, Meyrie, Meyrieu-  
 les-Etangs, Meyssiez, Miribel-Lanchâtre, Miribel-les-Echelles, Moidieu-  
 Detourbe, Moirans, Moissieu-sur-Dolon, Monestier-d'Ambel, Monestier-  
 de-Clermont, Le Monestier-du-Percy, Monstereux-Milieu, Montagne,  
 Montagnieu, Montalieu-Vercieu, Montaud, Montbonnot-Saint-Martin,  
 Montcarra, Montchaboud, Les Deux Alpes, Monteynard, Montfalcon,  
 Montferrat, Montrevel, Mont-Saint-Martin, Montseveroux, Moras,  
 Morestel, Morette, La Motte-d'Aveillans, La Motte-Saint-Martin, Mottier,  
 La Mure, La Murette, Murianette, Murinais, Nantes-en-Ratier, Serre-  
 Nerpol, Nivolas-Vermelle, Notre-Dame-de-Commiers, Notre-Dame-de-  
 l'Osier, Notre-Dame-de-Vaulx, Noyarey, Noyarez, Optevoz, Oris-en-rattier,  
 Ornacieux-balbins, Ornon, Oyeu, Oytier-saint-Oblas, Pact, Pajay, Villages  
 du Lac de Paladru, Panossas, Parmilieu, Le Passage, Arandon-Passins, Le  
 Péage-de-Roussillon, Pellafof, Penol, Percy, La Pierre, Pierre-Châtel,  
 Pisieu, Plan, Poisat, Polienas, Pommier-de-Beaurepaire, Ponsonnas,  
 Pontcharra, Le Pont-de-Beauvoisin, Pont-de-Cheruy, Le Pont-de-Claix,  
 Pont-Eveque, Pont-en-Royans, Porcieu-Ambagnieu, Prebois, Presles,  
 Pressins, Primarette, Proveysieux, Prunieres, Quaix-en-Chartreuse, Quêt-  
 en-Beaumont, Quincieu, Réaumont, Renage, Rencurel, Revel, Revel-  
 Tourdan, Reventin-Vaugris, Rives, La Riviere, Roche, Les Roches-de-  
 Condrieu, Rochetoirin, Roissard, Romagnieu, Roussillon, Rovon, Royas,  
 Roybon, Ruy-Montceau, Sablons, Sainte-Agnès, Saint-Agnin-sur-Bion,  
 Saint-Alban-de-Roche, Saint-Alban-du-Rhône, Saint-Albin-de-vaulserre,  
 Saint-Andéol, Saint-André-en-Royans, Saint-André-le-Gaz, Sainte-Anne-  
 sur-Gervonde, Saint-Antoine l'Abbaye, Saint-Appolinard, Saint-Arey,  
 Saint-Aupre, Saint-Barthelemy, Saint-Baudille-de-la-Tour, Saint-Baudille-  
 et-Pipet, Saint-Blaise-du-Buis, Sainte-Blandine, Saint-Bonnet-de-  
 chavagne, Saint-Bueil, Saint-Cassien, Saint-Chef, Saint-Christophe-en-  
 oisans, Saint-Clair-de-la-tour, Saint-Clair-du-Rhône, Saint-Clair-sur-  
 Galaure, Saint-Didier-de-Bizonnes, Saint-Didier-de-la-Tour, Saint-Egrève,  
 Saint-Etienne-de-Crossey, Saint-Etienne-de-Saint-Geoirs, Saint-Geoire-  
 en-Valdaine, Saint-Geoirs, Saint-Georges-d'Espéranche, Saint-Gervais,  
 Saint-Guillaume, Saint-Hilaire-de-Brens, Saint-Hilaire-de-la-Côte, Saint-  
 Hilaire-du-Rosier, Plateau-des-Petites-Roches, Saint-Honore, Saint-Ismier,  
 Saint-Jean-d'Avelanne, Saint-Jean-de-Bournay, Saint-Jean-de-Moirans,  
 Saint-Jean-de-Soudain, Saint-Jean-de-Vaulx, Saint-Jean-d'Hérans, Saint-  
 Jean-le-Vieux, Saint-Joseph-de-Rivière, Saint-Julien-de-l'Hermis, La Sure-  
 en-Chartreuse, Saint-Just-Chaleyssin, Saint-Just-de-Claix, Saint-Lattier,  
 Saint-Laurent-du-Pont, Saint-Laurent-en-Beaumont, Sainte-Luce, Saint-  
 Marcel-Bel-Accueil, Saint-Marcellin, Sainte-Marie-du-Mont, Saint-Martin-  
 de-Clelles, Saint-Martin-de-Vaulserre, Saint-Martin-d'Hères, Saint-Martin-  
 d'Uriage, Saint-Martin-le-Vinoux, Saint-Maurice-en-Trièves, Saint-  
 Maurice-l'Exil, Saint-Maximin, Saint-Michel-de-Saint-Geoirs, Saint-Michel-  
 en-Beaumont,

Saint-Michel-les-Portes, Saint-Mury-Monteymond, Saint-Nazaire-les-Eymes, Saint-Nicolas-de-Macherin, Saint-Nizier-du-Moucherotte, Saint-Ondras, Saint-Paul-de-Varces, Saint-Paul-d'Izeaux, Saint-Paul-les-Monestier, Crêts en Belledonne, Saint-Pierre-de-Bressieux, Saint-Pierre-de-Chartreuse, Saint-Pierre-de-Cherennes, Saint-Pierre-de-Mearotz, Saint-Pierre-de-Mésage, Saint-Pierre-d'Entremont, Saint-Prim, Saint-Quentin-Fallavier, Saint-Quentin-sur-Isère, Saint-Romain-de-Jalionas, Saint-Romain-de-Surieu, Saint-Romans, Saint-Sauveur, Saint-Savin, Châtel-en-Trièves, Saint-Siméon-de-Bressieux, Saint-Sorlin-de-Morestel, Saint-Sorlin-de-Vienne, Saint-Sulpice-des-Rivoires, Saint-Theoffrey, Saint-Vérand, Saint-Victor-de-Cessieu, Saint-Victor-de-Morestel, Saint-Vincent-de-Mercuze, Salagnon, Salaise-sur-Sanne, La Salette-Fallavaux, La Salle-en-Béaumont, Le Sappey-en-Chartreuse, Sarcenas, Sardieu, Sassenage, Satolas-et-Bonce, Savas-Mépin, Séchillienne, Porte-des-Bonnevaux, Septème, Serezin-de-la-Tour, Sermerieu, Serpaize, Seyssinet-Pariset, Seyssins, Seyssuel, Siccieu-Saint-Julien-et-Carisieu, Sievoz, Sillans, Sinard, Soleymieu, La Sône, Sonnay, Sousville, Succieu, Susville, Têche, Tencin, La Terrasse, Theys, Thodure, Tignieu-Jamezyieu, Torchefelon, La Tour-du-Pin, Le Touvet, Tramolé, Treffort, Treminis, Trept, La Tronche, Tullins, Valbonnais, Valencin, Valencogne, La Valette, Vajouffrey, Varacieux, Varces-Allières-et-Risset, Vasselín, Vatiíieu, Vaujany, Vaulnaveys-le-Bas, Vaulnaveys-le-Haut, Vaulx-milieu, Velanne, Vénérieu, Venon, Vernas, Vernioz, La Verpillière, Le Versoud, Vertrieu, Veurey-Voroize, Veyssilieu, Vézeronce-Curtin, Vienne, Vif, Vignieu, Villard-Bonnot, Villard-de-Lans, Villard-Notre-Dame, Villard-Reymond, Villard-Saint-Christophe, Villefontaine, Villemoirieu, Villeneuve-de-Marc, Ville-sous-Anjou, Villette-d'Anthon, Villette-de-vienne, Vinay, Val-de-Virieu, Viriville, Vizille, Voiron, Voissant, Voreppe, Vourey.